

Réunion CA – 16 mai 2019

Présents : Michel Hélin, Yvette Laforge, Jo Lehmann, Aude Moussy, Annick Leloup, Valérie Frank, Laurent Emery, Denis Chaboud, Marc Borghin, Béatrice Henno

Absentes : Irène Ferrari, Valérie Fornes

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Ordre du jour :

- 1 - Trombinoscope à finaliser
- 2- Commission communication à réorganiser
- 3- Questions à Aude :
 - devis concert Prapoutel du 15 août
 - Projet Théâtre sous la dent
 - rémunération aubade à l'Ephad de La Tronche
- 4- Préparation de l'AG et repas de fin d'année :
 - date à arrêter
 - questionnaire aux choristes avant l'AG ou non ?
- 5- Questions diverses

1 - Trombinoscope à finaliser.

Le CA confirme sa décision de tirer un exemplaire papier du trombinoscope qui sera mis à disposition des choristes qui le souhaitent. Y figureront tous les choristes à l'exception de ceux qui ont demandé de ne pas y être. Cependant, comme la fin d'année est proche et que nous aurons peut-être de nouvelles recrues ou des départs à la rentrée, le CA juge préférable de reporter l'opération au mois de septembre.

2- Commission communication à réorganiser : Après le départ de Fred (Sarian) et Roselyne, il nous faut réorganiser notre communication pour l'annonce de nos concerts dans la presse locale. S'agissant des radios locales et notamment de France bleu Isère, Michel a obtenu l'accord de Marie-Jo qui veut bien s'en charger. En ce qui concerne la presse écrite locale, on demandera à Colette si elle veut bien se charger des annonces dans le Dauphiné libéré et dans Grésivaudan actu. Si la réponse est favorable, Béatrice lui donnera les instructions, les codes et les mots de passe nécessaires pour le DL.

Il faudra aussi systématiquement faire passer nos annonces sur les panneaux lumineux des communes où nous nous produisons.

3- Questions à Aude :

- **devis concert Prapoutel du 15 août** : le concert est toujours prévu et Aude se charge d'établir le devis et de le transmettre à la station.

- **Projet Théâtre sous la dent** : Le Théâtre sous la dent a monté la pièce "La valse des célibataires" en adaptant le roman du même nom de Michel Peyramaure. La mise en scène prévoit la participation d'un petit chœur qui intervient pendant et entre différentes scènes en chantant des chants d'époque (ex : la chanson de Craonne). Deux représentations sont prévues les 11 octobre et 10 novembre (une troisième est à l'étude). 4 répétitions seront nécessaires. Aude lancera prochainement un appel aux volontaires car ce projet ne concernera pas l'ensemble de la chorale, mais une petite partie seulement de chaque pupitre. Aude a aussi un autre projet avec deux associations qui viennent en aide aux femmes tibétaines pour des représentations qui auraient lieu en mars-avril 2020 et qui concernerait une demi-douzaine de choristes femmes.

- **rémunération aubade à l'Ephad de La Tronche** : Notre prestation du 18 mai à La Tronche sera facturée 150 € (100 € pour la rémunération d'Aude et 50 pour la chorale)

4- Préparation de l'AG et repas de fin d'année :

- date à arrêter :

Le CA a envisagé différentes possibilités : maintenir la date initialement prévue (le 24 juin à Détrier) ou la reporter en septembre à la place d'une répétition. Après en avoir longuement débattu le CA a arrêté la date du **samedi 31 août : l'AG se tiendra à 17 h** et sera suivie d'un apéritif et d'un barbecue sur place . Le tout aura lieu chez les parents d'Aude qui disposent des installations nécessaires, même en cas de pluie et qui auront la gentillesse de nous les mettre à disposition.

- questionnaire aux choristes avant l'AG ou non ?

Aucun questionnaire ne sera envoyé aux choristes . Mais **tous sont invités, s'ils le souhaitent, à transmettre leurs remarques, leurs suggestions ou leurs questions relatives au fonctionnement du groupe par mail à l'adresse de la chorale avant le 15 juin.**

5- Questions diverses :

- Changement de nom de la chorale :

Le président a fait part au CA des multiples propositions qui ont été déposées. Merci à tous les choristes pour leur participation. Le CA n'a pour le moment pris aucune décision. Nous attendons encore d'autres propositions et **nous invitons celles et ceux qui n'en ont pas encore déposé à le faire avant le 15 juin.**

- Reprise des répétitions à la rentrée : le lundi 26 août

- Le CA tient à remercier tous les membres de la commission tenues et tout particulièrement Jacqueline pour la qualité du travail fourni (que nous aurons tous l'occasion d'apprécier le 18 mai). Ils seront donc très prochainement invités à un repas au restaurant avec les responsables du CA qui le voudront (et qui, eux, paieront leur repas). Par ailleurs un dédommagement financier est attribué à Jacqueline pour les frais occasionnés lors de la confection des tenues chez elle.

- Rémunération du pianiste : Vincent réclame une augmentation de sa rémunération. Il demande 50 € par répétition + 15 € de frais de déplacement, et 125 € par concert + 15 € de frais de déplacement. Le CA enregistre la demande mais se donne un délais de réflexion jusqu'à l'AG de fin Août.

-Lieu de concert pour le 16 juin :

L'église de Brignoud est toujours réservée, mais compte tenu du fait que nous venons d'y chanter et que nous y retournerons à l'automne, il serait souhaitable de trouver un autre lieu. L'église du Touvet est indisponible le 16 juin. Colette a donc fait des recherches et a déniché une possibilité aux Mollettes où la municipalité serait prête à nous réserver la salle des Fêtes. Denis et Michel se rendront sur place pour étudier la question..

- Denis souhaiterait que chaque membre du CA réfléchisse aux questions suivantes et que lors d'une prochaine réunion on puisse prendre des décisions :

- 1 - demander à la commune du Cheylas de pouvoir utiliser une de leurs salles
- 2- possibilité de mettre en place un entracte avec buvette lors de nos concerts (sauf dans les églises)
- 3- demander 450 € de défraiement (au lieu de 400 actuellement) dans les conventions pour nos concerts.

Fin de la réunion : 23h 15

Prochaine réunion du CA : 19 ou 20 juin, selon la disponibilité de la salle de réunion. (Annick se renseigne)